

14 Sports

Football/Paris SG

Cavani clôt la controverse avec Neymar

AFP

Caracas/Venezuela

"Ça s'est calmé": L'attaquant Edinson Cavani a mis un terme à la polémique avec son coéquipier du Paris SG, le Brésilien Neymar, pour savoir lequel des deux devait tirer les penaltys, a-t-il assuré, lundi, depuis Caracas, dans le cadre du rassemblement de l'Uruguay avant les matches de qualification du Mondial-2018.

"Ce sont des choses du football. Ce sont des choses qui parfois grossissent (...). Nous savons tous qu'elles deviennent plus grosses

qu'elles ne sont. Elles se règlent dans le vestiaire. Tout (problème) a une solution. Ça s'est calmé", a déclaré l'attaquant de la Céléste à l'arrivée de sa sélection au Venezuela qu'elle affrontera jeudi. Cinq jours plus tard, la Céléste recevra la Bolivie. La controverse sur la désignation du tireur des penaltys au PSG a pris fin samedi dernier après que Neymar se soit chargé d'en transformer un lors de la large victoire (6-2) contre Bordeaux en Ligue 1. Cavani qui n'avait pas protesté, avait même étreint ensuite son coéquipier pour le féliciter. "L'important est de lutter tous pour le même objec-



Photo : D.R./L'Union

L'Uruguayen Edinson Cavani et le Brésilien Neymar Junior ont enterré la hâche de guerre.

tif", a estimé Cavani, auteur de huit buts en huit matches cette saison.

La polémique des penaltys avait éclaté, le 19 septembre, lors d'une victoire (2-0) du Paris SG contre Lyon. Ce jour-là, Kylian Mbappé avait provoqué un penalty et Neymar avait réclamé le ballon mais Cavani avait refusé de lui donner. L'Uruguayen, qui avait eu gain de cause après une discussion, avait finalement raté sa tentative. Depuis le départ de Zlatan Ibrahimovic en 2016, Cavani avait en charge de tirer les penaltys, rôle qu'il partage maintenant avec Neymar.

Comotions cérébrales

"Jouez aux échecs" si vous avez peur dit Keane

AFP

Londres/Angleterre

Si vous avez peur des commotions cérébrales, "jouez aux échecs": l'ancienne légende de Manchester United Roy Keane

a estimé, hier, que les risques de blessures étaient inhérents au sport, et inévitables. "Je suis certain (qu'il faut faire plus de recherche sur les commotions cérébrales) (...) mais si vous vous préoccupez de l'aspect physique des sports,

que vous vous en méfiez, jouez aux échecs", a déclaré l'actuel entraîneur adjoint de l'équipe d'Irlande. "Cela fait partie du jeu, au hurling, au football américain, au football, au rugby", a ajouté l'ancien sulfureux milieu de terrain, estimant qu'un

risque était présent à partir du moment où un joueur "entre sur le terrain".

Les propos de Keane interviennent quelques jours après l'annonce de la fin de la carrière de l'attaquant Kevin Doyle et alors que les études se

multiplient sur les commotions cérébrales dans le football et le rugby notamment. L'ancien international irlandais (34 ans) a mis un terme à sa carrière après avoir souffert de deux nouvelles commotions cérébrales cette année.

"Cela fait partie du jeu, les blessures et les coups. C'est un attaquant, il croise les défenseurs centraux. On peut s'y attendre", a quant à lui estimé Keane, assurant toutefois que pour Doyle, il était plus sage d'arrêter.

Automobile/Dopage

L'alcool retiré des produits interdits

AFP

Paris/France

L'alcool ne sera plus une substance interdite par l'Agence mondiale antidopage (AMA) à compter du 1er janvier 2018, pour quatre fédérations internationales, dont la Fédération internationale de l'automobile (FIA), selon une liste publiée par l'agence basée à Montréal. Jusqu'au 31 décembre 2017, l'alcool est interdit "en compétition seulement" pour les sportifs engagés dans quatre fédérations internationales: automobile (FIA), aéronautique (FAI), motonautique (UIM) et tir à l'arc (WA). "Le seuil de violation est équivalent à une concen-

tration sanguine d'alcool de 0,10 g/L", expliquait l'AMA, et les sportifs risquaient une suspension en cas de contrôle positif. "Après un examen attentif et une consultation approfondie, l'alcool a été retiré de la liste des interdictions", a informé l'AMA dans une note accompagnant sa liste des substances et méthodes interdites, qu'elle actualise chaque année en fonction de l'évolution de la recherche scientifique. "Le but de ce changement n'est pas de compromettre l'intégrité ou la sécurité des sports où l'alcool est une préoccupation, mais plutôt d'appuyer la mise en œuvre de moyens différents d'imposer des interdictions de consommation d'alcool dans ces sports", a précisé l'AMA.



Photo : AFP

La F1 est concernée par cette mesure.

Les quatre fédérations internationales ont été prévenues "afin de modifier leurs règles et de mettre en place des protocoles

pour tester la consommation d'alcool et sanctionner adéquatement les athlètes qui ne respectent pas les règles de leur

sport". "Ça reste une substance interdite par les règlements spécifiques de ces disciplines", relativise le professeur Xavier Bi-

gard, conseiller scientifique de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). "C'est une question de transfert de responsabilité. Que cela rentre dans un cadre fédéral, c'est très bien, sans que ce soit les instances en charge de la lutte contre le dopage qui sanctionnent les sportifs qui abusent de l'alcool", a ajouté le conseiller.

La fédération internationale de tir à l'arc, World Archery, a regretté cette décision, estimant "que les trois critères nécessaires sont réunis pour interdire cette substance en compétition". WA veut continuer à interdire l'alcool et "adoptera les mesures nécessaires lors de la réunion de son prochain Comité exécutif le 12 octobre".

Tennis/Dopage

Le britannique Dan Evans suspendu un an

AFP

Londres/Angleterre

Le Britannique Dan Evans, 108e joueur mondial, a été suspendu un an, après un contrôle positif à la cocaïne, a annoncé, hier, la Fédération

internationale de tennis (ITF). L'ancien N°2 du tennis britannique, contrôlé positif lors du tournoi de Barcelone, en avril, pourra rejouer à partir du 24 avril 2018. Au vu de la faible quantité de cocaïne détectée dans l'échantillon d'urine analysé par

l'Agence mondiale antidopage (AMA), l'ITF a "accepté" les explications du joueur sur la présence du produit interdit dans son échantillon. Evans a expliqué à l'ITF avoir subi une "contamination par inadvertance, de ses doigts où de ses médicaments" par des "résidus

de cocaïne se trouvant dans la poche de sa trousse de toilette" où il rangeait ses médicaments. "M. Evans ne peut pas affirmer qu'il n'est pas fautif (...) pour cette violation (du règlement) car sa conduite, en prenant de la cocaïne et en la rangeant

dans sa trousse de toilette, n'est pas compatible avec la précaution extrême requise (...) par le programme antidopage" de l'ITF.

Le joueur âgé de 27 ans, qui n'a plus joué depuis l'annonce de son contrôle positif, en juin, a dans le passé défendu les

couleurs de la Grande-Bretagne lors de la Coupe Davis, notamment lors de la campagne victorieuse de 2015. En janvier, il avait atteint son meilleur résultat en Grand Chelem, en se qualifiant pour les huitièmes de finale de l'Open d'Australie.